

que tu aimerais connaître ce que je pense du miracle en général. Tu ajoutes : " Ne me dis pas que tu crois au miracle parce que catholique. Je sais bien que toute notre religion repose sur le miracle et que la résurrection de Jésus-Christ est à la base même du Christianisme ⁽²⁾. Je voudrais plutôt que tu m'expliques pourquoi la raison doit admettre la possibilité — et même l'occurrence — du miracle *de nos jours*. La Providence — s'il en est une — agirait-elle parfois contre les lois de la nature? "

Me voilà donc bel et bien invité à reprendre nos entretiens apologétiques d'autrefois ⁽³⁾. Ce que je pense sur ce sujet, c'est, je l'espère, ce que pensent tous les catholiques : ce ne sont donc pas des opinions personnelles que je pourrais exprimer, mais des convictions, d'autant plus certaines qu'elles se rapprocheront davantage de l'enseignement et de la tradition de l'Eglise. Partant, c'est, en vérité, beaucoup d'honneur que tu me fais en me pressant d'aborder cette question que je n'ai pas *ex officio* qualité spéciale pour exposer.

Vous avez déclaré accepter cette proposition. Malheureusement, l'enjeu offert par M. Artus n'existait plus : et c'est tout naturel, le défi date de quarante ans. A cette époque, M. Artus avait déposé les fonds chez M. Turquet, notaire à Paris, rue de Hanovre. Mais depuis, M. Artus est mort, et ses héritiers ne se sont pas crus tenus à laisser définitivement 10,000 francs en souffrance chez Me Turquet, où ses successeurs, pour le cas où, en 1911 ou en 1951, le défi de M. Artus serait relevé ; il y a, dans des offres de cette nature, un délai moral qui s'impose, et qui, après quarante ans, paraît largement dépassé !

Donc, ce défi de M. Artus n'existait plus, son enjeu non plus, et M. Ebrard, instruit de ce fait, s'est empressé de le reconnaître. Là-dessus, vous avez un peu trop vite triomphé. Et vous avez révoqué en doute le fait du pari, l'existence de M. Artus, celle même de Me. Turquet. Il n'y a guère que l'existence de la rue de Hanovre dont vous n'avez pas douté.

C'est ici, Monsieur, que je demande la permission d'intervenir. Dans l'aveu loyal de M. l'abbé Ebrard, vous avez cru peut-être deviner une reculade de vos adversaires. Eh bien, non, nous ne reculons pas. Et voici mon désir :